

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
(I.N.S.E.P.S)**

**Mémoire de Maîtrise es Sciences et Techniques de l'Activité
Physique et du Sport (S.T.A.P.S)**

THEME :

**Problèmes et perspectives de
développement du volley – ball
féminin à Dakar**

Présenté et soutenu par :

M. Mamadou L. DEMBELE

Sous la direction :

M. Amadou Anna SEYE

Professeur à l'I.N.S.E.P.S

**ANNEE ACADEMIQUE :
2008 - 2009**

DEDICACES

Après avoir remercié DIEU LE TOUT PUISSANT et son prophète MOUHAMED (PSL) ce travail est dédié :

A mon père BALLA DEMBELE pour l'amour qu'il n'a cessé de nous apporter et pour son dévouement à notre réussite. Ce travail est le vôtre, papa, car vous n'avez ménagé aucun effort pour ma réussite scolaire. Ce travail est le fruit de vos innombrables sacrifices et vos prières dévouées. Je vous souhaite une longue vie avec plein de bonheur et une santé de fer.

A ma mère MAIMOUNA DIEDHIOU qui m'a donné de bons conseils pendant les moments difficiles. Vous êtes une maman exemplaire toujours prête à vous sacrifier pour le bonheur de vos enfants. Vous avez su nous guider, nous encourager, nous protéger, nous aider financièrement et nous entourer d'amour inestimable. Les sacrifices que vous avez faits envers nous resteront à jamais gravés dans ma mémoire. Que DIEU LE TOUT PUISSANT vous donne une longue vie, éclaire le chemin de vos enfants afin qu'ils restent fideles à leur unique objectif : vous honorer et vous rendre heureuse.

A ma fille chérie KHADIDIATOU et sa mère ASTOU WADE.

A mon directeur de mémoire Mr Amadou Anna SEYE qui a bien voulu assurer la direction de ce mémoire. Je vous souhaite une longue vie, beaucoup de réussite dans toutes vos entreprises. Que les portes du succès vous soient toujours ouvertes.

A mes tantes Aïssatou DIOP qui m'a beaucoup soutenu, Ndeye Coumba DIOP, Maïmouna NIANG, Tédy SY, Néné TOURE, Amineta CISSE, Yafaye et Awa DIEDHIOU, Silamé SIDIBE, Amy NDIAYE, Dior NDONGO,. Je vous souhaite longue vie et plein de succès dans vos entreprises personnelles.

A mes oncles Niangry DEMBELE, Lamine TOURE depuis Diourbel qui ont beaucoup participé à mon éducation familiale et n'ont jamais cessé de m'encourager dans mes études, (Assane, Vieux, Ousseynou, Ibou) DIEDHIOU, Mady KEÏTA.

A mon professeur d'EPS de la seconde à la terminale Mr Lansana DIAKITE, qui était plus qu'un professeur pour moi, qui me donnait des conseils, m'accompagnait aux compétitions etc.

A mes très chers frères et sœurs : Doudou, Assane, Mady, Mansour, El h Malick, Commissaire, Ndeye Anta, Khady, Mamy, Amy, Mounas, Mariama, Mariétou, Alima, Moussa, Siré, Lamine, Anta, Amicollé, Youssou, Ibrahima, Beaugars.

A mes très chers cousins et cousine : Sérigne CAMARA, Daouda DEMBELE, Arfan DEMBELE, Ibrahima SANKHARE, Abou SANKARE, EL Hadj DEMBELE, Mamady SANKHARE, Sambou DIALLO, Anta DIEDHIOU, Kakéne SANE.

A mes très chers amis : Fatou SENE, Aly NDAW, Alpha NIANG, Sylvain BOISSY, Gaston SADIO, Christophe DIOUF, Samba DIOP, Awa SAGNA, Khady DIEDHIOU, Maguatte SAMB, Khady TALLA.

A toute la famille TOURE (El Hadj, Fodé, Bouba, Kémo depuis Diourbel), KANE (Mansour, Amadou, Kader, Yacine, Fatou Diarra depuis Dakar) ; TOURE (Demba, Pa Fodé, Lamine, Bany, Mama dinding, Dieynaba depuis Thiès) ; CAMARA (Dialang, Mamadou, Tida, Konoba depuis Thiès).

A Tous les étudiants de l'INSEPS particulièrement ceux de ma promotion ; Moustapha DIATTA, Mamadou FALL ; François et Alexandre DIEDHIOU.

A tous les joueurs de l'AIGLE DE OUAJAKAM et l'entraîneur Mr Doumboua.

A tous les officiels techniques de la Fédération et de la ligue Sénégalaise d'Athlétisme particulièrement Mara NDIAYE président de la ligue d'Athlétisme.

REMERCIEMENT

Après avoir loué DIEU LE TOUT PUISSANT, prié son prophète MOUHAMED (PSL). Je suis reconnaissant à tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont aidé à réaliser ce modeste travail notamment :

- ❖ Mes parents qui m'ont donné la vie et qui n'ont ménagé aucun effort dans mes études.
- ❖ Mes remerciements vont également à Mr Amadou Anna Seye, mon directeur de mémoire pour sa disponibilité, ses conseils importants qui m'ont permis de réaliser cette étude et surtout pour les stages et séminaires qu'il m'a permis de faire qui vont dans le cadre de mon avenir.
- ❖ Aux professeurs de volley-ball, Mr Sané, Mr Diouf et Mr Amadou Anna Seye. Vous n'avez ménagé aucun effort pour parfaire ma formation et m'inculquer le goût de l'effort de la responsabilité et du travail bien fait, aux professeurs d'athlétisme Lansana Badji, Jean Faye et à tous les autres professeurs de l'INSEPS.
- ❖ Aux entraîneurs Gerald Sambou, Bernard Sow (CSE), Amadou Sene (SOCOCIM, coach sélection nationale du Sénégal), Alain Bodian (Diatoo), Ganna Diallo (SAR), Franck Maganga (DUC), Terry (Saltigué), Ibou Seck (BVC).
- ❖ A toutes les joueuses particulièrement: Aby (Ngor), Fatou Massaly (SOCOCIM), Dieynaba Seck (BVC), Fatou Séné (Diatoo), Anna Diagne (DUC).
- ❖ A tous les membres de la FSVB surtout à Mbaye DEME (DTN), François R LATOUF (Commission Organisation Sportive), Abdou O Ba (SG).
- ❖ A tout le personnel de l'INSEPS.
- ❖ Aux bibliothécaires : Madame Anastasie Thiaw et Mr Grégoire Diatta.
- ❖ A Mr Mbarbou Faye infirmier à l'INSEPS.
- ❖ A Ablaye Diouf secrétaire administratif de la fédération de canoë-kayak.
- ❖ A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce dossier trouve ici l'expression de ma reconnaissance impérissable.

SOMMAIRE

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Résumé

Introduction.....1

Chapitre I : historique.....4

I.1- Evolution historique du volley-ball féminin à travers le monde.....4

I.2- historique du volley-ball féminin au Sénégal.....6

Chapitre II : Le sport et la femme.....8

II.1- Evolution historique du sport chez la femme.....8

II.2- Différences entre hommes et femmes.....11

II.3- Pourquoi la femme est-elle moins forte que l'homme ?.....12

II.4- Des problèmes spécifiquement féminins.....12

Chapitre III : Etat des lieux.....14

III.1- Présentation de la région de Dakar.....14

III.1.1- Situation géographique et division administrative de la région de Dakar14

III.1.2- Population14

III.2- Situation actuelle du volley-ball féminin à Dakar15

III.2.1- Sur le plan humain.....15

III.2.2- La présence de la FSVB.....16

III.2.3- Nombre de clubs ayant une équipe féminine :.....17

III.2.4- Les terrains praticables.....	18
III.2.5- Formule de championnat.....	18
III.2.6- Palmarès au niveau national.....	19
III.2.7- Palmarès au niveau international.....	19
CHAPITRE IV : Généralité sur le volley-ball féminin.....	21
IV.1- Quelques caractéristiques.....	21
IV.1.1- Définition.....	21
IV.1.2- But.....	21
IV.1.3- Objectif.....	21
IV.2- différence entre volley-ball masculin et féminin.....	22
IV.2.1- La hauteur du filet.....	22
IV.2.2 – La vitesse du jeu.....	22
IV.2.3 – La hauteur de saut.....	23
IV.2.4 – La puissance dans le jeu.....	23
IV.2.5 – La durée des sets.....	23
IV.3- changement de quelques points du règlement en 2009.....	24
IV.3.1- L'équipe.....	24
IV.3.2- Le joueur libéro.....	24
IV.3.3- Le remplacement.....	25
IV.3.4- Les fautes de filets ou entraves au jeu.....	26

Chapitre V : Méthodologie.....	27
V.1- Echantillonnage.....	27
V.2- Le questionnaire.....	28
V.3- La collecte des données.....	30
V.4- Le traitement des données.....	31
V.5- Les limites de notre étude.....	31
Chapitre VI : Présentation et interprétation des résultats.....	33
Chapitre VII : Propositions et perspectives.....	57
Conclusion	60
Bibliographie	
Annexe	

Liste des abréviations

E.P.S : Education Physique et Sportive

S.T.A.P.S : Sciences et Techniques des Activités Physiques et du Sport

I.N.S.E.P.S : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

U.A.S.S.U : Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

F.I.V.B : Fédération Internationale de Volley-Ball

F.S.V.B : Fédération Sénégalaise de Volley-Ball

F.F.V.B : Fédération Française de Volley-Ball

J.A : Jeanne d'Arc

D.U.C : Dakar Université Club

SOCOCIM : Société de Commercialisation du Ciment

C.S.E : Compagnie Sahélienne d'Entreprise

A.S.E.C.N.A : Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne

Z.V.C: Ziguinchor Volley-ball Club

S.V.C: Saloum Volley-ball Club

C.N.O.S.S : Comité Nationale Olympique et Sportif du Sénégal

S.A.R : Société Africaine de Raffinage

B.V.C: Bargny Volley-ball Club

C.E.M : Collège d'Enseignement Moyen

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAUX I : La structure par âge des filles de Dakar

TABLEAUX II : Les terrains praticables

TABLEAUX III : Le filet

TABLEAUX IV : Questionnaire des joueuses

TABLEAUX V : Questionnaires de la population différente des joueuses

TABLEAUX VI : Récapitulation des réponses aux questions destinées aux filles non compétitives.

TABLEAUX VII : Récapitulation des réponses aux questions destinées aux joueuses.

TABLEAUX VIII : Récapitulation des réponses à la question 5 destinée aux joueuses.

TABLEAUX IX: Récapitulation des réponses aux questions destinées aux joueuses.

TABLEAUX X : Récapitulation des réponses aux questions destinées aux entraîneurs.

TABLEAUX XI : Récapitulation des réponses aux questions destinées aux Dirigeants.

RESUME

Le volley-ball, sport qui était considéré comme un jeu récréatif, est devenu l'une des disciplines les plus pratiquées à travers le monde.

Au Sénégal, il est moins pratiqué par les filles. La majeure partie des pratiquantes se trouvent à Dakar (capital du Sénégal); elles constituent pratiquement la sélection nationale du Sénégal.

Cependant, cette discipline n'est pas très développée, et semble être négligée par rapport à d'autres dans cette localité. Ce constat nous a poussés à choisir le sujet de recherche de mémoire de maîtrise intitulé : **(Problèmes et perspectives de développement du volley-ball féminin à Dakar).**

L'objectif de cette recherche était de faire ressortir les difficultés que rencontre le volley-ball féminin dans cette localité afin de pouvoir faire ressortir des perspectives pour son développement.

De ce fait, il était question pour nous de faire une étude basée sur une méthodologie fondée sur une enquête dont l'outil est un questionnaire destiné aux différentes populations concernées.

Les réponses obtenues nous ont permis de déceler les principaux obstacles liés au développement de ce sport et de proposer des suggestions tant au niveau des dirigeants, scolaires et civils, de la sélection nationale et de la formation des cadres.

Enfin, nous espérons que la prise en compte de ce modeste travail, permettra de développer cette discipline dans la région de Dakar mais aussi sur toute l'étendue du territoire national.

INTRODUCTION

Le sport qui avait pour objectif de canaliser les tensions du monde industriel, favoriser l'hygiène corporelle, le culte du sport, la culture physique, est de plus en plus associé à la recherche d'un certain esthétisme, de jeunesse, de beauté du corps et même du visage, de bien être. Il est devenu un enjeu pour les multinationales du fait qu'il est un langage universel et sans frontière.

L'amélioration de la maîtrise technique et la codification des différents gestes ont permis de privilégier une pratique faite de style, de finesse et de feinte par rapport à une pratique de force brutale.

Auparavant, la pratique sportive était strictement réservée aux hommes. Ce n'est qu'après l'ouverture de la porte des stades aux femmes par l'abandon de l'esprit « combatif » du sport et le développement des philosophies corporelles que certaines ont commencé à pratiquer le sport défini selon Donald GUAY (1993) comme : « une activité physique compétitive et amusante pratiquée en vue d'un enjeu selon des règles particulières et un esprit fait d'équité, de désir de vaincre et de loyauté ».

Le nombre de femmes au début était presque insignifiant en raison des phénomènes d'ordres physiologique et anatomique qui se manifestaient sur leur corps et des préjugés portés à leur égard.

De nos jours, avec les progrès scientifiques de la médecine, la mondialisation et la promotion de la femme dans le sport, le nombre de femmes pratiquantes croît de plus en plus à travers le monde surtout dans certains sports collectifs comme le volley-ball qui, en une centaine d'années d'existence s'est considérablement développé en passant d'un simple jeu récréatif au sport moderne athlétique que nous connaissons actuellement et qui est souvent

qualifié de sport de fille par certaines personnes à cause du manque de contact physique qui existe dans sa pratique.

C'est ainsi que J DUMAZEDIER, lors des jeux olympiques de 1952 disait ceci « moins dispersé qu'en football moins mobile qu'au basket-ball, l'équipe de volley-ball se trouve dans un petit rectangle, littéralement au coude à coude. Le volley-ball s'impose non seulement sur nos stades mais dans nos cours d'école, nos cours d'usine. Plus que tout autre il peut devenir le sport de la vie quotidienne ». (Extrait du Robert des sports 1990).

Cette réalité diffère d'un pays à un autre, au Sénégal par exemple, le volley-ball féminin est moins pratiqué dans certaines localités du pays. La majeure partie des joueuses se trouvent à Dakar ; elles constituent pratiquement la sélection nationale du Sénégal alors qu'on constate que cette discipline est moins populaire et moins célèbre par rapport à d'autres dans cette localité et notre sélection nationale n'arrive pas à être leader sur le plan continental.

Raison pour laquelle les questions suivantes se posent :

Quels sont les problèmes que rencontre le volley-ball féminin à Dakar ?

Quelles solutions pouvons-nous préconiser pour le développer ?

Quelles perspectives faudrait t-il dégager pour permettre à notre sélection nationale d'avoir des joueuses capables de rivaliser au haut niveau ?

C'est en cela qu'en tant qu'optionnaire et pratiquant de volley-ball, nous jugeons nécessaire d'en faire une étude qui a pour thème : **Problèmes et perspectives de développement du volley-ball féminin à Dakar.**

Cette étude se fera autour de sept chapitres :

Dans le premier chapitre, nous présenterons l'historique du volley-ball féminin. Le sport et la femme fera l'objet du deuxième chapitre. Le troisième chapitre portera sur L'état des lieux. Dans le quatrième chapitre, nous présenterons les généralités sur le volley-ball féminin. La méthodologie se fera dans le cinquième chapitre. Le sixième chapitre mettra l'accent sur la présentation et l'interprétation des résultats. Et en fin dans le septième et dernier chapitre nous proposons des perspectives de développement du volley-ball féminin à Dakar.

CHAPITRE I : HISTORIQUE

I.1- Evolution historique du volley-ball féminin à travers le monde

En 1895, WILLIAM MORGAN (1870-1942) né dans l'Etat de New York, étudiant au collège de l'Y.M.C.A de Springfield, puis en 1894 Directeur de l'Education physique à l'Y.M.C.A (Young Men Christian Association) au collège d'Holyoke dans l'Etat de Massachusetts, invente le jeu de volley-ball, appelé à l'origine MINTONETTE. Il codifie les règles du jeu récréatif en 1897 :

- L'équipe était composée de 9 joueurs répartis en 3 lignes de 3 joueurs sur un terrain long de 15 à 22 mètres et large de 9 à 11 mètres.
- La hauteur du filet variait de 2,20 m à 2,40 m.
- Le nombre de passes était illimité dans chaque équipe.

En 1931, l'ACER organise une grande fête sportive à la Napoule ; des équipes féminines s'y produisent pour la première fois en France.

Le 24 février 1936, la fédération française de volley-ball (F.F.V.B) est créée par M. Félix CASTELLANT qui en sera le premier président. Les premières règles officielles sont éditées :

- Le terrain mesure de 15 à 22 mètres sur 9 à 11 mètres.
- La hauteur du filet est fixée à 2m40.
- Le service est effectué derrière toute la ligne de fond (à nouveau en vigueur en 1994)
- La partie est jouée en 2 sets gagnant de 15 à 21 points.

En 1941, se déroule le premier championnat de France féminin remporté par la Villa Primrose de Bordeaux et le premier championnat scolaire et universitaire.

Le dimanche 20 avril 1947, la fédération internationale de volley-ball (F.I.V.B) est créée.

Des règles officielles communes sont édictées :

- La hauteur du filet homme passe à 2m43, et dame, à 2m24.
- Les temps morts sont réduits à 2 par set, et seront d'une durée maximale d'une minute.

En 1949 à PRAGUE, se déroule le premier championnat d'Europe féminin.

En 1952 à MOSCOU, avait eu lieu le premier championnat du monde féminin. Depuis le début des tournois mondiaux, les joueuses soviétiques constituent la première puissance dans le volley-ball.

En 1957, le volley-ball est reconnu comme sport Olympique et il figurera pour la première fois aux J.O de TOKYO en 1964, en féminin. C'est le seul sport collectif dont les équipes féminines et masculines sont admises aux J.O depuis 1964.

En se référant aux résultats des différents championnats d'Europe, du monde et des J.O, on note une suprématie européenne de 1947 à 1960 par la domination de la TCHECOSLOVAQUIE et de l'URSS. Mais à partir de 1960, s'installe la suprématie japonaise fortement disputée par l'URSS. Puis l'URSS a repris la première place mondiale, mais actuellement on peut dire que plusieurs pays dominant au plus haut niveau mondial : CUBA, CHINE, BRESIL, RUSSIE.

En 1966, s'est déroulé le premier championnat d'Europe junior féminin.

En 1967, un organisme suisse, a établi un classement de la diffusion des différents sports dans le monde. En France, on note une augmentation de 30% des licenciés, soit 30000 au total, avec une augmentation de 30% des jeunes et 35% des femmes.

En 1993, s'est déroulé le premier tournoi de la FIVB du GRAND PRIX pour les femmes.

En janvier 1999, la FFVB avait comptabilisé 90000 licenciés dont 52% de femmes.

1.2- Historique du volley-ball féminin au Sénégal

L'organisation du volley-ball féminin à Dakar a débuté vers les années 1977, avec trois à quatre clubs environ à savoir : la JA, l'AS fonctionnaire, le DUC et la coopération française.

Par la suite, on nota l'existence de certaines équipes comme le Ziguinchor volley-ball club né en 1978 avec comme première volleyeuse Jeanne SANKHA et première internationale Florence CABRAL (actuel entraîneur de Mbour volley-ball club), le Saloum volley-ball club, l'équipe de Thiès née en 1982. Ensuite, petit à petit, les autres régions ont commencé à former des équipes féminines.

Au début, les différents types de compétitions organisées à Dakar étaient : le championnat régional, la coupe Mme Elisabeth Diouf et la journée nationale qui regroupait les équipes des autres régions et la sélection de Dakar pour disputer la coupe du Sénégal.

Une domination de l'équipe de Ziguinchor était remarquée au début :

Détentrice de la coupe Mme Elisabeth Diouf devant la SONACOS en 1980.

Détentrice de la coupe du Sénégal devant la SONACOS en 1988 à Thiès.

Détentrice de la coupe du Sénégal et du championnat du Sénégal en 1990.

Idem en 1991 et en 1992.

Après la suprématie de Ziguinchor volley-ball club, la JA avait pris la relève, suivi de l'ASECNA, puis le Saloum volley-ball club et SOCOCIM qui est en tête jusqu'à nos jours. Actuellement, on note une remontée en puissance de certaines équipes telles que : la CSE, le DUC et le Bargny volley-ball club.

CHAPITRE II : LE SPORT ET LA FEMME



II.1- Evolution historique du sport chez la femme

En l'an 1000 avant J-C, Atalanta bat Peleus à la lutte au cours des jeux héréens pour femmes (en Grèce uniquement). En l'an 440 avant J-C une femme, Kallipateira, s'infiltré aux jeux olympiques en cachette, cause du premier test de féminité pour tenir les femmes éloignées des jeux. En l'an 396 avant J-C, la princesse Kyniska remporte une course de char et devient la première championne olympique féminine. En 1896, la première édition des jeux olympiques n'était pas ouverte aux femmes. En 1900, les femmes étaient admises aux compétitions des jeux olympiques modernes uniquement pour les épreuves de golf et tennis. Charlotte Cooper (tennis, Grande-Bretagne) devient

la première championne olympique. L'année 1921 coïncidait avec la création de la Fédération sportive féminine internationale qui a organisé les premiers jeux féminins à Paris. Les premiers jeux mondiaux féminins ont eu lieu à Monté Carlo. En 1922, les premiers jeux dits olympiques féminins ont eu lieu à Paris. En 1936, il avait été procédé à l'annulation des jeux féminins pour laisser la place à un programme olympique féminin de 9 épreuves. En 1974, le premier congrès national sur les femmes et le sport était organisé. En 1976, l'aviron et le basket s'ajoutent aux autres épreuves du programme olympique féminin. C'est en 1994, qu'a eu lieu la première conférence mondiale sur femme et sport à Brighton, royaume uni. En 1996, à Atlanta, avait été organisé le 26ème jeux olympiques avec 271 épreuves dont 97 ouvertes aux femmes 11 ouvertes aux hommes et aux femmes. Ils ont réunis 10629 athlètes dont 3626 femmes.

Le nombre de femmes a évolué dans la pratique du sport, de 9% en 1968, il est passé à 48% aujourd'hui. Elles ont montré qu'elles étaient capables de réaliser de bonnes performances tant au niveau national qu'international. Cependant, même si leur nombre augmente, la pratique féminine licenciée reste nettement en retrait par rapport à celle des hommes puisque 2/3 des licenciés sont constitués par ces derniers. Malgré les exploits que peuvent réaliser certaines sportives, le sport féminin diffère du sport masculin du fait qu'il y'avait plus d'hommes que de femmes qui participent à des compétitions. C'est pour cela que de nombreux sports apparaissent comme étant exclusif aux hommes. Le sport féminin diffère encore sensiblement du sport masculin, qu'il s'agisse des disciplines choisies, de l'intensité des activités au cours de la vie, des lieux de pratiques ou encore de l'engagement dans la compétition. En effet, au 31 décembre 2006, 34% des sportifs de haut niveau inscrits sur les listes ministérielles sont des femmes. Concernant l'accès des femmes aux postes de responsabilités, plus on progresse dans la « hiérarchie », moins il y a

de femmes... Le constat de cette sous représentation féminine aux postes de responsabilités électives est également observé en matière d'encadrement technique. A ce titre de simples illustrations, au 31 décembre 2006, 30% des conseillers techniques Sportifs (CTS), 10% des entraîneurs nationaux (ales) (EN) et 4% des directeurs techniques nationaux (DTN) sont des femmes. Par ailleurs, l'accès des femmes aux métiers du sport reste encore insuffisant.

Le mouvement olympique et la communauté sportive dans son ensemble ont adhéré à ce mouvement et, peu à peu, ont pris des mesures visant à accroître le nombre de femmes présentes dans la sphère sportive en général. Davantage de sports et de disciplines ont été accessibles aux femmes, à tous les niveaux et dans tous les pays ou, presque.

Aux jeux olympiques d'été de 1996, à Atlanta, les femmes étaient 3684, représentant 169 comités nationaux olympiques sur 197 présents, soit 34,3% de tous les athlètes, pour 21 sports et 108 épreuves disputées (11 mixtes). Une proportion qui sera supérieure deux ans plus tard aux J.O. d'hiver, à Nagano, avec 788 femmes accréditées et 36,2% des participants (6 sports, 31 épreuves dont deux mixtes). Elles n'étaient que 523 femmes en 1994 à Lillehammer, soit une augmentation de près de 58%. A Sydney, où a été célébré le centenaire de la participation des femmes aux J.O. (1900-2000), leur place avait été encore renforcée avec plusieurs nouveaux sports (haltérophilie, pentathlon moderne, taekwondo, triathlon, water-polo) et vingt quatre nouvelles épreuves. Pour la première fois, les femmes ont participé au même nombre de sports d'équipe que les hommes.

Ce qu'on doit comprendre est : Quelle est l'attitude que la femme doit avoir vis-à-vis du sport ?

La coordination entre les mouvements harmonieux du corps, en rapport avec le développement intellectuel et en respectant toutes les qualités du cœur et le sens de la féminité ; qualités qui sont de véritables apanages de la femme.

II.2- Différences entre hommes et femmes.

De nombreuses études scientifiques ont été menées dans le domaine des aptitudes corporelles et de l'adaptation physique des hommes et des femmes dans le sport de haut niveau.

Des différences existent entre hommes et femmes, qu'elles soient liées à leur constitution respective ou à leur physiologie, elles ont des conséquences sur l'adaptation de l'un et de l'autre à l'effort. Cela explique aussi les différences entre les deux sexes.

La majeure partie des différentes capacités corporelles apparaissent dès la puberté et se voient notamment à travers la taille. Les femmes sont toujours plus petites que les hommes car leur masse musculaire est moins importante. Cela est dû aux sécrétions hormonales qui diffèrent de l'un à l'autre. Le système hormonal masculin sécrète plus d'hormones sexuelles qui stimulent la production de testostérone. Cette dernière participe au développement de la formation osseuse.

Chez la femme, ce sont les œstrogènes qui aident à ce développement mais cela ne dure que durant deux à quatre ans après la puberté. Il en résulte un arrêt de la croissance plus tôt chez les garçons.

II.3- Pourquoi la femme est-elle moins forte que l'homme ?

Ce qui différencie l'homme de la femme est avant tout sa force musculaire. Des études montrent que la différence de force musculaire entre les deux peut atteindre jusqu'à 50%. Différence due à la quantité de production de testostérone. Les femmes sont plus faibles au niveau supérieur de la taille car l'essentiel de leur masse musculaire est concentré au niveau inférieur de la taille. C'est la seule différence entre eux car homme et femme ont la même capacité en ce qui concerne la contraction musculaire.

Les seules variations qui existent entre homme et femme sont des données initiales comme la taille, le poids, la masse musculaire ou la force qui sont généralement supérieures chez les hommes. Les femmes ont plus de tissus adipeux que les hommes, cela les favorise dans les sports comme la natation mais les désavantage grandement en athlétisme, notamment dans les épreuves de saut. Cependant, les athlètes féminines exécutent des figures comparables à celles des hommes en gymnastique au sol par exemple. Elles pratiquent aussi des sports typiquement masculins comme le football, le judo, la boxe, le rugby, etc.

II.4- Des problèmes spécifiquement féminins

Les femmes sportives sont confrontées à certains problèmes qu'elles seules connaissent comme les problèmes menstruels ou la grossesse. La menstruation n'a apparemment aucun effet majeur sur les performances, cependant, dans certains cas, il peut y avoir des variations mais cela reste assez peu fréquent. Les athlètes suivant un entraînement de haut niveau ont parfois des troubles menstruels, appelés **aménorrhées**, qui s'estompent et disparaissent avec le ralentissement ou l'arrêt total de l'entraînement en question.

La grossesse peut affecter les performances d'un athlète de haut niveau. La pratique sportive a des effets positifs sur la femme enceinte car une activité physique régulière permet de limiter la prise de poids, de réduire le temps de travail pendant l'accouchement, etc. malgré cela, une pratique trop intensive peut entraîner des complications comme l'insuffisance en oxygène du fœtus ou **hypoxie**. Pendant l'effort physique, le flux sanguin utérin se trouve réduit d'environ 25% entraînant un manque d'oxygène. Il est donc recommandé de pratiquer un sport adapté à son état. Une femme enceinte devra s'échauffer plus longtemps, devra faire des pauses régulièrement pendant l'effort, avoir des vêtements amples et boire souvent de l'eau pour éviter tout risque d'hyperthermie. Avant de pratiquer, il est fortement conseillé de consulter un médecin.

CHAPITRE III: ETAT DES LIEUX

II.1- Présentation de la région de Dakar

II.1.1- Situation géographique et division administrative de la région de Dakar



La région de Dakar est située dans la presqu'île du Cap-Vert et s'étend sur une superficie de 550km² soit 0,28% du territoire national. Elle est comprise entre les 17° 10 et 17° 32 de longitude Ouest et les 14° 53 et 14° 35 de latitude Nord. Elle est limitée à l'Est par la région de Thiès et l'océan atlantique dans ces parties Nord, Ouest et Sud. Elle comprend 4 départements que sont Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque ; 3 communes que sont : Bargny, Diamnadio et Sébikotane ; 10 arrondissements et 43 communautés d'arrondissements.

II.1.2- Population

La population de la région de Dakar est estimée en 2007 à 2 428 155 habitants (dont 49,9% de sexe féminin). Elle représente près du quart (21,4%) de la

population totale du pays, estimée à 11 360 985 habitants. Sa macrocéphalie est certainement due au fait qu'elle est de loin la région la mieux dotée en infrastructures économiques, sociales et culturelles, faisant d'elle une terre privilégiée pour l'exode rural et, du fait de sa situation géographique, une région de transit pour l'émigration internationale.

II.2- Situation actuelle du volley-ball féminin à Dakar



Sélection nationale du Sénégal (2009)

II.2.1- Sur le plan humain

La structure par âge montre que la population de la région de Dakar demeure très jeune en 2007, avec 44,8% de filles ayant moins de 20 ans.

TABLEAU N° I : La structure par âge des filles de Dakar

Groupes d'âges	Féminin
0 -4 ans	14,1%
5 -9 ans	9,9%
10 – 14 ans	9,5%
15 – 19 ans	11,3%
20 – 24 ans	10,1%
25 – 29 ans	9,7%
30 – 34 ans	7,5%
35 – 39 ans	6,9%
40 – 44 ans	5,7%
45 – 49 ans	3,6%
50 – 54 ans	3,2%
55 – 59 ans	2,7%
60 – 64 ans	2,1%
65 – 69 ans	1,4%
70 – 74 ans	0,9%
75 – 79 ans	0,7%
80 ans et +	0,7%
TOTAL	1 212 155

II.2.2- La présence de la FSVB

La FSVB a été reconnue association d'utilité publique sous le numéro 1351/M.I. acte publié au journal officiel du Sénégal sous le numéro 3429 en date du 21 janvier 1961. La FFVB a soutenu l'affiliation de la FSVB à la FIVB sous le numéro 71 en 1961.

Les membres de la Fédération Sénégalaise de Volley-ball en 2009

Président : Abdoulaye Baba SY

Vice président : Mamadou NDOYE et Yaye Sabel NGOM

Secrétaire général : Abdoul Omar BA

Secrétaire adjoint : Antoine DASSYLVA

Directeur technique national : Mbaye DEME

Commission organisation sportive : François Raoul LATOUFF

Commission des arbitres : Amadou Anna SEYE

CQRP : Antoine DASSYLVA

Beach volley : Djimé DIALLO

Marketing : Mamadou DIEYE

Trésorier : Assane Kane DIALLO

Trésorier adjoint : Adjaratou A. C. DIAO

II.2.3- Nombre de club ayant une équipe féminine :

La région de Dakar compte actuellement neuf équipes féminines dont :

Trois dans le département de Dakar : DUC, CSE, NGOR ;

Quatre à Rufisque : SOCOCIM, NDIAYENE, SALTIGUE, DIATOO ;

Une à Bargny : BVC ;

Une à Mbao : SAR.

II.2.4- Les terrains praticables

TABLEAU N° II

TERRAINS	ETAT				NOMBRE
	Bon	Assez bon	acceptable	mauvais	
Iba Mar Diop		☆			01
Marius Ndiaye	☆				01
DUC			☆		01
CSE			☆		01
Ngor				☆	01
Camp le Clerc		☆	☆		02
Jardin publique (Rufisque)			☆		01
Cercle Maurice Gueye			☆		01
Diatoo				☆	01
SAR (Mbao)			☆		01
Bargny			☆		01
TOTAL	01	02	07	02	12

II.2.5- Formule de championnat

Au début de l'organisation du volley-ball féminin à Dakar, il était organisé le championnat régional qui regroupait les équipes régionales et celles de Dakar pendant quatre jours pour disputer la coupe du Sénégal.

Par la suite, nous avons le championnat zonal, constitué de quatre (4) zones où les premiers de chaque zone se rencontrent en demi finale.

De nos jours, nous avons le championnat national où les neufs (9) équipes sont divisées en deux (2) « pool » et les deux premières de chaque pool se qualifient en demi finale.

En plus du championnat national, s'organisent des tournois et coupes comme : le tournoi des quatre grands où se rencontrent les quatre meilleures équipes

de l'année précédente, la coupe du président de l'assemblée nationale et la coupe Arame Diène.

II.2.6- Palmarès au niveau national

Actuellement nous avons neuf équipes qui disputent le championnat national.

Depuis quelques années, la SOCOCIM est le leader sur le plan national avec un palmarès de six fois vainqueur de coupe du Sénégal.

Cette année (2009), le BVC a remporté le tournoi des quatre grands devant la SOCOCIM. La CSE a également remporté la coupe du président de l'assemblée nationale face au DUC (avec l'absence de la SOCOCIM).

Cependant une grande concurrence est constatée entre la SOCOCIM, la CSE, le BVC et le DUC pour être leader du championnat national.

Nous avons environ 200 filles licenciées chez les séniors, 160 filles chez les juniors et 300 filles ciblées au niveau de la petite catégorie.

Nous avons aussi une vingtaine d'entraîneurs et une dizaine d'arbitres actifs.

II.2.7- Palmarès au niveau international

Le Sénégal a commencé à participer pour la première fois au championnat d'Afrique au niveau des filles en 1995 au Caire avec comme représentant la J.A.

L'équipe nationale du Sénégal est présente en 1999 aux jeux africains de Johannesburg.

Et depuis cette année, le Sénégal est présent à tous les championnats d'Afrique en junior et sénior fille.

Au début, au niveau des juniors, le Sénégal était classé treizième sur le plan Africain, ensuite neuvième, puis sixième et actuellement il est le quatrième Africain.

Au niveau des séniors, il est classé respectivement au douzième rang, ensuite septième et actuellement (en 2009) cinquième sur le plan Africain. Et nous sommes aussi qualifiés au dernier tour à Nairobi pour les qualifications au championnat du monde prévu en 2010 au Japon.

CHAPITRE IV: GENERALITES SUR LE VOLLEY-BALL FEMININ

IV.1- Quelques caractéristiques

IV.1.1- Définition

Le volley-ball féminin est un sport collectif, dans lequel deux équipes de six joueuses, séparées par un filet, s'affrontent avec un ballon, en le faisant passer par-dessus le filet sur un terrain rectangulaire.

IV.1.2- But

Le but du jeu est de réaliser des échanges jusqu'à ce qu'une des deux équipes commette une faute comme par exemple laisser la balle toucher le sol dans les limites de son terrain ou alors envoyer la balle en dehors des limites du terrain adverse.

IV.1.3- Objectif

L'objectif de ce sport est de faire tomber le ballon dans le camp adverse, et de l'empêcher de toucher le sol de son propre camp, en l'envoyant réglementairement par dessus le filet, avec n'importe quelle partie du corps. Chaque équipe dispose de trois touches pour retourner le ballon (en plus du contact du contre). Le ballon doit être frappé, ne doit ni être tenu ni être lancé.

Le ballon est mis en jeu par un service. L'échange se termine lorsque :

- Le ballon touche le sol ;
- Le ballon est envoyé « dehors » (hors des limites du terrain) ;
- Une équipe commet une faute ;
- Une équipe ne peut pas renvoyer correctement le ballon.

Au volley-ball, l'équipe qui remporte l'échange marque un point et obtient le droit de servir.

IV.2- Différence entre volley-ball masculin et féminin

IV.2.1- Le filet

Le filet mesure 1 m de large sur 9,50 m de long. Il est constitué de mailles carrées et noires de 10 cm de côté. *Sa hauteur varie suivant les catégories.*

TABLEAU : III

catégories	féminin	masculin
Poussins	2,00m	2,00m
benjamins	2,10m	2 ,10m
Minimes	2,10m	2,24m
Cadets	2,24m	2,35m
Juniors- Espoirs- Seniors	2,24m	2,43m

IV.2.3- Vitesse du jeu

Psychologiquement, les filles ne montrent pas autant de d'initiative que les garçons. C'est pourquoi un entraîneur exerce une plus grande influence sur une équipe féminine que sur une équipe masculine en ce qui concerne les méthodes et les styles de jeu.

Les statistiques montrent que le ballon lors d'une attaque vole à la vitesse de 18 m/ seconde pour une équipe féminine et 33 m/ seconde pour une équipe masculine. Le terrain étant le même pour les deux sexes, il ya plus de possibilités de défendre dans le jeu féminin.

Cela veut dire que la vitesse du jeu du volley-ball féminin est plus lente que le volley-ball masculin.

IV.2.4- La hauteur de saut

Selon les statistiques des équipes chinoises, une joueuse atteint avec la main levée une hauteur de 5,77 cm en moyenne au dessus du filet (hauteur du filet 2,24m), tandis qu'un joueur n'atteint que 2,97 cm en moyenne (hauteur filet 2,43m) alors que le filet est plus haut de 19 cm. Le résultat de cette différence de 2,80 cm dans l'atteinte au dessus du filet est qu'au service et en réception de service, la lutte est plus intense chez les femmes que chez hommes.

IV.2.5- La puissance dans le jeu

Les joueuses de la ligne arrière dans les équipes de haut niveau sont capables de réceptionner 60% des attaques non contrées contre 40% pour le sexe opposé.

Selon les statistiques chinoises, dans le jeu masculin, le nombre moyen d'attaques dépasse de 26,2% et celui des échanges de 20,4% ceux de femmes. En d'autres termes, les attaques en contre attaques sont proportionnellement plus importantes chez les femmes que chez les hommes.

Cela nous montre que la puissance dans le jeu est plus faible chez les femmes que chez les hommes.

IV.2.6- La durée des sets

Avec les attaques mieux défendues, le jeu féminin a généralement des échanges plus longs que ceux des hommes, et donnent plus de chances de lancer des contre-attaques. Ce qui fait que les sets durent environ 1h à 1h 30 mn dans le volley-ball féminin alors que dans le volley-ball masculin, ils durent

environ 1h à 1h 10 mn, c'est-à-dire les matchs des filles durent plus que ceux des garçons.

IV.3- changement de quelques points du règlement en 2009

Le 31^e congrès mondial de la FIVB a apporté des changements des règles qui s'appliquent au monde entier. Il est donc important d'analyser le détail et l'interprétation, de manière que chaque fédération nationale puisse organiser ses tournois et championnats en conséquence.

IV.3.1- L'équipe

Prenons d'abord le nombre de joueurs par équipe. Une équipe comptait jusqu'ici un maximum de 12 joueurs, mais pour les événements de la FIVB et les événements mondiaux auxquels participent les grandes équipes, le règlement sportif prévoit désormais la possibilité d'inscrire jusqu'à 14 joueurs sur la liste finale des membres de l'équipe. Il est évident que ce changement aura une incidence sur la liste initiale (celle figurant sur le formulaire 0-2 qui doit être remis à la FIVB avant l'événement) ainsi que sur les numéros attribués aux membres de l'équipe. Les numéros des joueurs iront donc de 1 à 18 pour les compétitions nationales ordinaires – à moins qu'une compétition ne soit dotée d'un règlement particulier, comme c'est le cas pour les épreuves masculines de la ligue européenne – et de 1 à 20 pour les événements FIVB.

IV.3.2- Le joueur libéro

L'augmentation du nombre de joueur par équipe vise à conférer une protection accrue aux équipes participant à des événements FIVB, en cas de blessure d'un de leurs principaux joueurs. Mais ce changement permet aussi de donner un rôle plus important au joueur libéro. A l'occasion des compétitions nationales,

une équipes peut désormais inscrire jusqu'à deux libéros sur la liste des joueurs (soit aucun libéro ; un libéro ou deux libéros). Pour les événements FIVB, lorsqu'une équipe décide d'inscrire plus de 12 joueurs, il est obligatoire d'inscrire deux libéros. Dès lors qu'une équipe compte plus d'un libéro, l'entraîneur peut, pour quelque raison que se soit, remplacer le libéro originel par le libéro de réserve – mais une seule fois pendant le match, et seulement qu'après le joueur remplaçant soit revenu sur le terrain. Cet échange ne concernant que deux joueurs du banc, il ne compte pas comme remplacement ou substitution de joueur.

IV.3.3- Le remplacement

La procédure de remplacement change, elle aussi – et ce, pour essayer d'éviter tout conflit entre l'entraîneur et le deuxième arbitre et pour s'entendre sur l'interprétation de ce qui constitue un retard. Désormais, l'entraîneur n'a plus besoin de demander un changement lors des événements FIVB, il lui suffit d'envoyer un joueur dans la zone de remplacement. Un vaste programme de test a été conduit, ce qui a permis de prouver de façon convaincante que le marqueur doit se servir du signal sonore pour annoncer le remplacement et d'en prendre acte. On ne reconnaît un remplacement que lorsqu'un joueur franchit la ligne de la zone d'attaque pour passer dans la zone de remplacement. Cela vaut également pour les compétitions nationales, où l'on ne se sert pas d'un avertisseur sonore. Dans ce cas, le deuxième arbitre siffle, comme précédemment, mais pas avant que les joueurs, ne soient parvenus dans cette zone. Si l'entraîneur demande un remplacement, ni le marqueur (équipé d'un avertisseur), ni le deuxième arbitre (doté d'un sifflet) ne font quelque chose avant que le joueur n'ait pénétré dans la zone de remplacement. C'est toujours le deuxième arbitre qui autorise et contrôle le

remplacement, mais il est désormais posté entre le poteau et la table de marque. Il ne sera donc plus nécessaire dorénavant que le deuxième arbitre se rende sur la ligne d'attaque.

IV.3.4- Les fautes de filet ou entraves au jeu

La suppression du membre de phrase « entrain de jouer le ballon » dans la règle relative aux fautes de filet a permis de faire grandement évoluer le jeu, l'objet étant de garder le ballon en vol. Au terme de centaines de matches test, il est clairement apparu que cette notion nouvelle était applicable. Désormais, le centreur qui heurte le filet en s'apprêtant à contrer, ou l'attaquant qui tombe sur le filet après un smash ne commet plus de faute, non plus que le passeur qui, en jouant, entre en contact avec les mailles du filet. En revanche, heurter la bande supérieure du filet ou s'appuyer sur ce dernier est considéré comme des entraves au jeu et est donc sifflé comme fautes. Entrer en contact avec le terrain de l'adversaire avec quelque partie du corps située au dessus des pieds reste permis en vertu de la règle relative au filet. Cela élargit la portée de la règle concernant la ligne centrale. Mais si le contact se traduit par une entrave physique de l'adversaire, ou l'empêche de jouer le ballon, cela sera considéré comme une faute. Ces deux changements majeurs visent à faire partager au reste du monde les avantages constatés lors des matches tests – à savoir la possibilité de garder le ballon en vol.

CHAPITRE V : METHODOLOGIE

V.1- ECHANTILLONNAGE

Pour recueillir des informations relatives à notre étude qui porte sur les problèmes liés au développement du volley-ball féminin et apporter des solutions pour une relance de cette discipline sportive à Dakar, nous avons élaboré un questionnaire destiné :

- Aux filles qui pratiquent le volley-ball dans les clubs suivants :

- . Bargny Volley-ball Club (B.V.C)
- . Dakar Université Club (D.U.C)
- . Diatoo
- . Société Africaine de Raffinage (S.A.R)
- . Ngor
- . Société de Commercialisation du Ciment (SOCOCIM)
- . Compagnie sahélienne d'entreprise (CSE)
- . Ndiayéne
- . Saltigué

Parce qu'elles sont les principales concernées par notre étude et, par conséquent, peuvent dire comment elles vivent la situation.

- Aux entraîneurs de ces clubs ;

En ce qui concerne le choix des sujets, nous avons ciblé :

. Les dirigeants de la ligue et de la fédération qui, de par leur expérience, peuvent nous fournir beaucoup d'informations sur leur vision des problèmes du volley-ball féminin ;

. Les filles qui ne jouent pas au volley-ball dans les clubs (constituées principalement d'élèves, d'étudiants, de ménagères et de vendeuses) pour connaître leur point de vue sur cette question ;

Nous leur avons posé des questions qui tournent autour de :

- Leur avis sur la situation du volley-ball féminin ;
- Leur suggestion pour une relance de cette discipline.

V.2- Le questionnaire

Pour avoir le maximum d'informations utiles à notre étude, nous avons distribué un pré-questionnaire destiné aux joueuses qui étaient disponibles en ce moment et faire des entretiens avec certains entraîneurs.

Après étude, nous avons modifié certaines questions. Ce qui nous a permis d'ajuster le questionnaire, de le valider avant de l'adresser à notre population cible. Ce questionnaire comporte des questions fermées. Celles-ci donnent aux répondants l'occasion de faire un choix entre les réponses proposées.

Nous avons augmenté à la fin de certaines questions la rubrique « autres à préciser » (cf. annexes) afin de leur permettre de donner librement leur opinion.

Après une demande de chaque entraîneur du nombre de joueuses se trouvant dans son club, nous les avons distribué des questionnaires.

Tableau : IV

Questionnaire des joueuses

Clubs ciblés	Ni touché	Ni ayant répondu	Ni non répondu	% reçu	% non reçu
Diatoo	20	19	01	95	05
SAR	10	10	00	100	00
Ngor	10	08	02	80	20
SOCOCIM	12	08	04	76,7	33,3
CSE	12	10	02	83,4	16,6
Ndiayéne	12	10	02	83,4	16,6
Saltigué	10	10	00	100	00
Bargny	17	13	04	82,4	17,6
DUC	12	09	03	75	25
TOTAL	125	97	18		

Légende : Ni : effectif

- 17 questionnaires ont été distribués aux joueuses de BVC, 13 nous sont parvenus et ont été exploités soit une perte de 17,6%.
- 12 ont été distribués aux joueuses du DUC, 9 nous sont parvenus et ont été exploités soit une perte de 25%.
- 20 ont été distribués aux joueuses de Diatoo, 19 nous sont parvenus et ont été exploités, soit une perte de 5%.
- 10 distribués aux joueuses de la SAR, nous sont tous parvenus et ont été exploités.
- 10 ont été distribués aux joueuses de Ngor, 8 nous sont parvenus et ont été exploités, soit une perte de 20%.
- 12 ont été distribués aux joueuses de la SOCOCIM, 8 nous sont parvenus et ont été exploités, soit une perte de 33,3%.
- 12 ont été distribués aux joueuses de la CSE, 10 nous sont parvenus et ont été exploités, soit une perte 16,6%.

- 12 ont été distribués aux joueuses de Ndiayéne, 10 nous sont parvenus et ont été exploités, soit une perte de 16,6%.
- 10 ont été distribués aux joueuses de Saltigué, ils nous sont tous parvenus et exploités.

Tableau V

Questionnaires de la population différente des joueuses

Populations ciblées	Ni touché	Ni ayant répondu	Ni non répondu	% reçu	% non reçu
Dirigeants	20	14	06	70	30
Entraîneurs	10	10	00	100	00
Filles non compétitives	130	120	10	92,3	7,7
TOTAL	160	144	16		

Légende : Ni :effectif

- 20 ont été distribués aux dirigeants, 14 nous sont parvenus et ont été exploités ; soit une perte de 30%.
- 10 destinés aux entraîneurs ont été distribués, nous sont tous parvenus et ont été exploités.
- 130 ont été distribués aux filles qui ne pratiquent pas le volley-ball dans les clubs, 120 nous sont parvenus et ont été exploités ; soit une perte de 7,7%.

V.3- La collecte des données

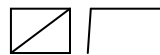
Lors de notre enquête, nous avons procédé à la distribution et à la récupération des questionnaires distribués aux joueuses et entraîneurs pendant les heures d'entraînements et matchs, quelques jours après la distribution.

Pour ce qui concerne les dirigeants, nous étions obligés de nous rendre très souvent à la fédération pour leur donner et récupérer les questionnaires individuellement.

Et pour les filles non pratiquantes, nous avons fait une distribution au hasard et une récupération sur place (sur la route, dans certaines écoles et dans des milieux où on pratique de sports différents du volley-ball).

V.4- Le traitement des données

Pour le dépouillement, nous avons adopté la méthode du pendu. Cette méthode consiste à prendre les mêmes réponses par effectif de cinq (5) dont la somme va donner l'effectif total. Par exemple :



Les données d'étude sont traitées sous forme de tableau. Pour les réponses aux questions fermées, nous avons regroupé le nombre retenu pour chaque question. Ce qui nous a permis, avec le total des effectifs, de calculer les pourcentages.

V.5- Les limites de notre étude

L'objectif de notre étude, au départ, était d'avoir le maximum d'informations sur les problèmes auxquels sont confrontés le volley-ball féminin à Dakar.

Mais, lors de cette étude, nous avons rencontré un certain nombre de difficultés notamment :

Au niveau des clubs, dû au manque de régularité de certaines joueuses aux entraînements ou de l'oubli des questionnaires. Ceci nous a causé beaucoup de déplacements inutiles.

Au niveau des dirigeants, à cause de l'absence de certains lors de leurs réunions.

En plus de cela, il faut noter aussi le problème lié à la documentation au volley-ball féminin rencontrée à Dakar surtout au niveau de la Fédération Sénégalaise de Volley-ball.

Ceci peut s'expliquer par la spécificité de notre thème de recherche.

CHAPITRE VI : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

TABLEAU : VI

Récapitulation des réponses aux questions 1, 2, 3, 4, 5, 6 destinées aux filles non compétitives.

Profil		Filles	
		Nombre	Moyenne d'âge
		120	18
Catégorie socioprofessionnelle	Elève	N	%
	Etudiante	84	70
	Ménagère	20	16,7
	Vendeuse	14	11,7
TOTAL		02	01,6
TOTAL		120	100
1- Connaissez-vous le volley-ball ?		N	%
Oui		100	83
Non		20	17
TOTAL		120	100
2- Aimeriez-vous pratiquer le volley-ball ?		N	%
Oui		66	55
Non		54	45
TOTAL		120	100
Si non pourquoi :		N	%

Je ne l'ai pas appris	16	29,62
Je pratique un autre sport	24	44,42
Je ne le connais pas	06	11,12
Il ne m'attire pas	04	7,42
Sans réponse	04	7,42
TOTAL	54	100
3- Avez-vous joué au volley-ball ?	N	%
Oui	60	50
Non	60	50
TOTAL	120	100
Si oui, comment avez-vous trouvé ce sport :	N	%
Intéressant	50	83
Pas intéressant	10	17
TOTAL	60	100
4- Avez-vous déjà assisté à un match de volley-ball ?	N	%
Oui	50	42
Non	70	58
TOTAL	120	100
Si oui, combien de fois :	N	%
Une fois	14	28
Plusieurs fois	36	72
TOTAL	50	100
5- Avez-vous suivi à la radio ou à la télévision un match de volley-ball ?	N	%
Oui	80	67
Non	40	33
TOTAL	120	100

6- Que pensez-vous de la pratique du volley-ball féminin à Dakar ?	N	%
Bien développée	01	1,05
Développée	22	18,55
Peu développée	56	16,85
Pas du tout développée	40	33,55
TOTAL	120	100

Légende : N : effectif de la population

% : pourcentage

TOTAL : effectif total de la population et des pourcentages

Commentaire

Chez les filles non compétitives ,70% sont des élèves, 16,7% des étudiantes, 11,7% des ménagères et 1,6% des vendeuses. Leur âge varie de 11 à 26 ans avec une moyenne d'âge de 18 ans.

Concernant la connaissance du volley-ball, 83% des filles affirment l'avoir connu et 17% ne le connaissent pas. Nous remarquons par là que la majorité des filles interrogée connaît cette discipline.

S'agissant de la pratique du volley-ball, 55% des filles aimeraient le faire et 45% d'elles disent le contraire.

Parmi ces dernières, elles justifient leurs réponses par le fait qu'elles ne l'ont pas appris (29,62%), elles pratiquent un autre sport (44,42%), elles ne connaissent pas le volley-ball (11,12%) et (7,42%) d'entre elles disent que cette discipline ne les attire pas.

Quant à la question de savoir : avez-vous une fois joué au volley-ball 50% des filles ont joués au moins une fois à ce sport et 50% n'ont jamais pratiqué cette discipline.

Parmi celles qui ont au moins une fois joué au volley-ball, 83% le trouvent intéressant. Ceci peut s'expliquer par le fait que le volley-ball est un jeu récréatif où on peut se faire du plaisir avec la manière de marquer un point.

17% de ces filles ne trouvent pas ce jeu intéressant.

C'est peut être la manière dont ce jeu les a été présenté qui ne correspond pas à leurs besoins ludiques.

Nous avons constaté que 58% de ces filles n'ont pas encore assisté à un match de volley-ball. Nous pensons que cela pourrait être dû par l'absence des compétitions de l'UASSU au niveau de la petite catégorie ou dans les CEM et Lycée public.

42% affirment avoir déjà assisté à un match de volley-ball dont 28% d'entre elles une seule fois et 72% plusieurs fois. Ce résultat montre que les filles qui fréquentent les stades (les terrains de volley-ball) de manière plus ou moins assidue sont minoritaires par rapport à celles qui ne le font pas.

Abordant la question liée à la médiatisation. 67% de ces filles ont au moins une fois suivie à la radio ou à la télévision un match de volley-ball.

Nous pensons que cela peut s'expliquer par le nombre important des chaînes télévisées et radios dans cette localité. Ce qui justifie pourquoi la majeure partie des filles connaît cette discipline.

33% d'entre elles ne l'ont pas encore suivie. Cela peut être dû par le fait qu'elles ne sont pas intéressées par les informations ou par la rareté des diffusions de volley-ball dans les radios et télévisions sénégalaises.

Concernant la pratique du volley-ball féminin à Dakar, 1,05% des filles pensent qu'elle est bien développée. 18,55% pensent qu'elle est développée, 16,85% pensent qu'elle est peu développée et 33,55% disent qu'elle n'est pas du tout développée. Cela justifie le fait qu'elles sont attirées ou aiment pratiquer d'autres sport dites plus développés.

Nous pensons que cela est dû par le manque de compétitions au niveau des jeunes filles (la petite catégorie) tant au milieu scolaire ou civile.

TABLEAU : VII

Récapitulation des réponses aux questions 1, 2 destinées aux joueuses.

Clubs	Effectifs	Moyenne d'âge
BVC	13	17,08
DUC	09	24
DIATOO	19	19
SAR	10	19
NGOR	08	18,4
SOCOSIM	08	19,6
CSE	10	20
NDIAYENE	10	14,9
SALTIQUE	10	18
TOTAL	97	100

Légende : N : effectif de la population

% : pourcentage

TOTAL : effectif total de la population et des pourcentages

Commentaire

En ce qui concerne les joueuses, leur âge varie de 12 à 31 ans avec une moyenne d'âge à B.V.C de 17 ans ; au D.U.C de 24 ans ; au Diatoo 19 ans ; S.A.R 19 ans ; Ngor 18 ans ; SO.CO.CIM 20 ans ; C.S.E 20 ans Ndiayéne 15 ans, Saltigué 18 ans.

Nous pouvons dire par la que les équipes comme B.V.C, Diatoo, S.A.R, Ngor, Ndiayéne, et Saltigué travaillent avec des filles en bas âge afin de pouvoir assurer la relève du volley-ball féminin sénégalais. Par contre les équipes telles que D.U.C, SO.CO.CIM, C.S.E, utilisent des filles expérimentées, qui ont du vécu dans le volley-ball. Cela nous pousse à penser que ces dernières se préoccupent plus sur la première place, c'est-à-dire être le leader des autres équipes.

TABLEAU : VIII

Récapitulation des réponses à la question 5 destinée aux joueuses.

5- Avez-vous une fois été à l'école	OUI				NON	
	arrêté		Continue			
	N	%	N	%	N	%
Niveau						
Primaire	10	10,3	00	00	01	01
CEM/Lycée	00	00	67	69,1	00	00
Université	00	00	07	07,2	00	00
Formation	04	04,1	08	08,3	00	00
TOTAL	14	14,4	82	84,6	01	01

Légende : N : effectif de la population

% : pourcentage

TOTAL : effectif total de la population et des pourcentages

Commentaire

Quant à la question de savoir si les joueuses ont une fois été à l'école 1% d'entre elles n'ont pas été à l'école. Parmi celles qui ont une fois été à l'école ; 10,3% ont arrêté leur étude au niveau primaire, 4,1% en formation, 69,1% continuent leur étude et sont au niveau « CEM/Lycée » ; 7,2% sont à l'université et 8,3% en formation.

Ces résultats prouvent une fois de plus que, presque toutes ces filles sont instruites et la plupart d'entre elles sont des jeunes car se trouvant au niveau des CEM et Lycée. Ce qui nous pousse à penser que le volley-ball répond par essence à des fins éducatives précises : la formation physique, sociale et morale de ces jeunes filles. Ceci dans le but de compléter leur programme d'exercice et de sport.

TABLEAU : IX

Récapitulation des réponses aux questions 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 destinées aux joueuses.

QUESTIONS - REPONSES	JOUEUSES	
3- Nombres d'année(s) de pratique	N	%
0-2	10	10
3-5	35	36
6-8	24	25
9-11	28	29
TOTAL	97	100

4-Catégorie socioprofessionnelle	N	%
Ménagère	09	09
Elève/étudiant	81	84
Professionnelle	07	07
TOTAL	97	100
6- Quel est votre niveau de pratique ?	N	%
Régional	36	37
National	46	47
International	15	16
TOTAL	97	100
7- Comment avez-vous connu le VB ?	N	%
Ami(e)	55	57
Média(s)	02	02
Cours d'E.P.S	25	26
Autres	15	15
TOTAL	97	100
8- La pratique du volley-ball féminin à Dakar rencontre-elle des difficultés ?	N	%
OUI	76	78
NON	21	22
TOTAL	97	100
Si oui lesquelles	N	%
Manque de moyens financiers	25	25,3
Manque de matériels et d'infrastructures	30	30,3
Manque d'encadreur	10	10,1
Manque de compétitions	4	04
Travaux domestiques	2	02
Mariages précoces	01	01
Manque de motivations	04	04
Problèmes d'équipements	09	09,1
Mauvaise connaissance de la discipline	14	14,1
TOTAL	99	100
9- Que pensez-vous de l'encadrement du volley-ball féminin à Dakar ?	N	%
Faible	26	26,8
Moyen	51	52,6

Bon	20	20,6
TOTAL	97	100
10- Rencontrez-vous des difficultés avec vos parents pour pratiquer le volley-ball ?	N	%
OUI	28	29
NON	69	71
TOTAL	97	100
Si oui lesquelles ?	N	%
A cause de mes études	12	43
Manque de compréhension et de soutien de leur part	11	39
Pas de prise en charge des clubs en cas de maladie	02	07
A cause du manque de revenu financière dans le volley-ball	01	04
Sans réponse	02	07
TOTAL	28	100
11- Selon vous le volley-ball féminin à Dakar est :	N	%
Très médiatisé	02	02
Médiatisé	10	10
Peu médiatisé	66	68
Pas du tout médiatisé	19	20
TOTAL	97	100
12- Est-ce que le volley-ball féminin est développé à Dakar ?	N	%
OUI	34	35
NON	63	65
TOTAL	97	100
Si vous avez répondu non, justifiez votre réponse	N	%
Manque d'encadreurs	22	10
Manque d'infrastructures	42	18
Manque de matériels	42	18
Manque de compétitions	32	14
Mauvaise connaissance de la discipline	44	19
Manque de moyens financiers	48	21
Manque de joueuses	00	00

TOTAL	230	100
13- Quelles propositions faites-vous pour développer le volley-ball féminin à Dakar	N	%
Sensibilisations médiatiques	68	25
Mettre suffisamment de matériels à la disposition des pratiquants	79	29
Augmenter le nombre de terrains	61	23
Obliger la pratique du volley-ball dans le programme d'E.P.S	56	21
.Autres	06	02
TOTAL	270	100

Légende : N : effectif de la population

% : pourcentage

TOTAL : effectif total de la population et des pourcentages

Commentaire

Parlant du nombre d'année de pratique ; nous avons constaté que 10% des joueuses pratiquent le volley-ball depuis deux ans ; 36% ont fait trois à cinq années de pratique ; 25% entre 6 et 8 ans et 29% ont fait entre neuf et onze années de pratique.

Ceci montre que plus de la moitié des joueuses ont fait au moins cinq années de pratiques du volley-ball. Ce qui peut déterminer aussi le niveau que devrait avoir le volley-ball féminin actuellement.

Pour la catégorie socioprofessionnelle, 09% des joueuses sont des ménagères, 84% des élèves /étudiantes et 07% ont une profession.

Cela révèle que parmi toutes les joueuses interrogées, la majeure partie d'entre elles sont des élèves ou étudiantes. Ce qui constitue une bonne chose

pour le volley-ball féminin car c'est un jeu qui sollicite de l'intelligence dans presque toutes les actions.

S'agissant du niveau de pratique, 37% des joueuses évoluent au niveau régional, 47% au niveau national et 16% au niveau international.

Abordant la question de savoir comment avez-vous connu le volley-ball 57% de ces filles disent que c'est par « un(e) ami(e) », 02% à travers « le(s) média(s) », 26% « au cours d'EPS » et 15% ont souligné entre autres que sont : « par leurs sœurs », « un entraîneur qui les a sensibilisé à l'école primaire », « en regardant des personnes jouaient au terrain de volley-ball ».Le faible pourcentage des joueuses qui ont connu le volley-ball à travers les médias, peut être expliquer par le fait que les matchs que ce soit lors d'un tournoi ou d'un championnat ne sont pas diffusés par les télévisions nationales sénégalaises comme cela se fait avec les autres sports.

Concernant les difficultés rencontrées dans la pratique du volley-ball 78 % des joueuses affirment qu'elles en rencontrent et 22% disent ne pas en rencontrer.

Ces difficultés rencontrées sont énumérées comme suite :

Manque de moyens financiers	25,3%
Manque de matériels et d'infrastructures	30,3%
Mariages précoces	01%
Manque de motivations	04%
Problème d'équipements	09 ,1%
Mauvaise connaissance de la discipline	14,1%

Travaux domestiques	02%
Manque de compétitions	04%
Manque d'encadreurs	10,1%

Abordant la question liée à l'encadrement du volley-ball féminin à Dakar, 26,8% des joueuses disent qu'il est faible, 52,6% moyen et 20,6% bon. Cela peut se justifier par le manque d'encadreurs mais surtout de ressources financières qui peuvent motiver ces dernières.

Pour les difficultés rencontrées avec leurs parents, 29% de ces filles affirment en rencontrer, par contre 71% disent le contraire.

Parmi les difficultés rencontrées, 43% sont dus aux études, 39% à cause du manque de compréhension et de soutien de la part des parents, 07% à cause de l'absence de prise en charge en cas de maladies dans les clubs, 04% à cause du manque de revenu financier et 07% sans réponse.

A ce niveau, une sensibilisation des parents sur les activités physiques et les études doit être menée. Selon une hypothèse de (Piaget 1956) l'apprentissage psychomoteur a une influence positive sur les fonctions intellectuelles. Une importance méta-analyse (Etnier et al 1997) s'est penchée sur 134 études. Toutes les études notent une amélioration significative des performances cognitives en présence d'une activité sportive (écart type+ ¼).

Concernant la médiatisation, 02% des joueuses pensent que le volley-ball est très médiatisé, 10% disent qu'il est médiatisé, 66% affirment qu'il est peu médiatisé et 20% pas du tout médiatisé.

Ces remarques peuvent être expliquées par le fait que dans cette localité, on y rencontre plusieurs chaînes télévisées. Cependant elles diffusent rarement le volley-ball féminin.

En ce qui concerne, le développement du volley-ball féminin à Dakar (35%) des joueuses disent que le volley-ball est développé à Dakar, par contre (65%) affirment le contraire et le justifient par le « manque d'encadrement » (10%), le « manque d'infrastructures » (18%), le « manque de matériels » (18%), le « manque de compétitions » (14%), la « mauvaise connaissance de la discipline » (19%), le « manque de moyens financiers » (21%).

En effet, cela peut s'expliquer par le fait que le sport est un moyen de progression sociale, c'est-à-dire sans les ressources financières, les jeunes ne vont pas intégrer la discipline, parce que même si elles le veulent, elles ne pourront pas assurer le déplacement etc.

En évoquant les solutions pour une relance du volley-ball féminin dans la région de Dakar, les joueuses ont mis l'accent en premier lieu sur « mettre suffisamment de matériels à la disposition des pratiquantes » (29%), puis « sensibilisation médiatique » (25%), ensuite « augmenter le nombre de terrains » (23%), et enfin « obliger le volley-ball dans les cours d'EPS » (21%).

- ❖ Autres propositions ont été notées notamment:
- ❖ Sensibiliser les jeunes ;
- ❖ Se concentrer plus sur l'encadrement des joueuses ;
- ❖ Faire pratiquer le volley-ball dans toutes les écoles,
- ❖ Mettre des terrains dans les quartiers ;
- ❖ Augmenter les compétitions au niveau de la petite catégorie ;
- ❖ Donner aux joueuses des primes de match ;

- ❖ Avoir des salles de compétition pour le volley-ball, de préférence fermées ;
- ❖ Mettre au même pied d'égalité les clubs et les encadreur ;

TABLEAU : X

Récapitulation des réponses aux questions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 destinées aux entraîneurs.

Profil	Sexe			Moyenne d'âge	
	M	F	T		
		10	0	10	31,5
Catégorie socioprofessionnelle				n	%
	Etudiant			2	20
	Professeur E.P.S			3	30
	Enseignant			2	20
	Assistant au C D			1	10
	Néant			2	20
TOTAL			10	100	
1- Vous faites combien de séance d'entraînement par semaine :				N	%
Une				1	10
Deux				1	10
Trois				0	00
Plus de trois				8	80
TOTAL				10	100
2- Quel(s) diplôme(s) avez-vous ?				N	%
Initiateur				0	00
Premier degré				3	30

Deuxième degré	7	70
Troisième degré	0	00
TOTAL	10	100
3- Que pensez-vous de l'organisation des compétitions nationales ?	N	%
Faible	6	60
Moyenne	4	40
Bonne	0	00
TOTAL	10	100
4- Avez-vous des problèmes de transport lors des compétitions nationales ?	N	%
Oui	6	60
Non	4	40
TOTAL	10	100
Si oui, lesquels :	N	%
Budget restreint	2	25
Absence de subventions, sponsors	3	37,5
Location des cars ou bus	3	37,5
TOTAL	8	100
5- Selon vous le volley-ball féminin à Dakar est :	N	%
Très médiatisé	0	00
Médiatisé	0	00
Peu médiatisé	8	80
Pas du tout médiatisé	2	20
TOTAL	10	100
6- Selon vous le volley-ball féminin est-il développé à Dakar ?	N	%
Oui	4	40

Non	6	60
TOTAL	10	100
Si vous avez répondu non, justifiez votre réponse	N	%
Mauvaise connaissance de la discipline	3	13,6
Manque de joueuses	2	9,2
Manque de matériels	3	13,6
Manque d'infrastructures	4	18,2
Manque de moyens financiers	3	13,6
Manque de compétitions	4	18,2
Manque d'encadreurs	3	13,2
TOTAL	22	100
7- Qu'est ce que vous proposez pour développer le volley-ball féminin à Dakar ?	N	%
Sensibilisation médiatique	7	22
Mettre suffisamment de matériels à la disposition des pratiquantes	6	19
Augmenter le nombre de terrains	2	06
Augmentation en quantité et en qualité des compétitions	9	28
Participer à plus de compétitions internationales	0	00
Autre à préciser	8	25
TOTAL	32	100

Légende : N : effectif de la population

% : pourcentage

TOTAL : effectif total de la population et des pourcentages

Commentaire

Le corps des entraîneurs est uniquement composé d'hommes dont 30% sont des professeurs, 20% des enseignants, 10% des assistants exécutifs au centre de développement. Leur âge varie de 23 à 49 ans avec une moyenne d'âge de 31 ans.

S'agissant d'entraînement 80% des entraîneurs font plus de trois séances d'entraînement par semaine, 10% deux fois et 10% une seule fois par semaine. Cela nous montre que les équipes ne manquent pas d'entraînement.

Et concernant leur diplôme, 70% ont le deuxième degré international, 30% le premier degré.

Quant à l'organisation des compétitions, seule 40% pensent que l'organisation est moyenne. Cependant 60% mentionnent que l'organisation est faible.

Abordant les questions liées aux problèmes de transports lors des compétitions nationales, 40% des entraîneurs affirment ne pas en avoir par rapport à 60% qui en ont à cause de «budget restreint» (25%), «absence de subventions, de sponsor» (37,5%) et «location des cars ou de bus» (37,5%).

Nous constatons un manque de médiation du volley-ball féminin à Dakar .En effet, 80% des entraîneurs pensent que le volley-ball féminin est peu médiatisé et 20% pensent qu'il n'est pas du tout médiatisé.

Quand à la question de savoir si le volley-ball féminin est développé, 20% des entraîneurs pensent qu'il l'est. Par contre 60% affirment qu'il ne l'est pas du tout et justifient leurs réponses par : «mauvaise connaissance de la discipline» (13,6%), «manque de joueuses» (9,2%), «manque de matériels»

(13,6%), «manque d'infrastructures» (18,2%), «manque de moyens financiers» (13,6%), «manque de compétitions» (18,2%), «manque d'encadrateurs» (13,6%).

Pour essayer de trouver des solutions à ce manque de développement du volley-ball féminin à Dakar, les entraîneurs ont eu à faire les suggestions ci-dessous :

- «Sensibilisation médiatique» (22%), «mettre suffisamment de matériels à la disposition des pratiquants» (19%), «augmenter le nombre de terrains de compétitions» (06%). «Augmentation en quantité et qualité des compétitions» (28%).

A ce niveau, notons aussi d'autres propositions telles que :

- Introduire le volley-ball à l'école primaire ;
- Favoriser les compétitions interclasses;
- Former des techniciens capables et disponibles à former et encadrer ;
- Mettre en place des écoles de volley-ball avec de bons techniciens ;
- La fédération doit financer les clubs et les petites écoles de volley-ball ;
- La création des centres pour les enfants l'initiation de professeurs d'EPS ;
- Apporter des sources de motivation aux équipes après chaque compétition.

TABLEAU : XI

Récapitulation des réponses aux questions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 destinées aux Dirigeants.

Profil	Sexe			Moyenne d'âge	
	M	F	T		
	12	2	14	42,57	
Catégorie socioprofessionnelle				N	%
	.Etudiant			2	14,3
	.Educateur sportif			4	28,6
	.Agent administratif			2	14,3
	.Comptable			2	14,3
	.Spécialiste en passation des marchés			1	7,1
	.Retraité			1	7,1
	.Enseignant			2	14,3
	TOTAL			14	100
1- Nombre d'année comme dirigeant				N	%
1 à 10 ans				4	28,6
11 à 20 ans				4	28,6
21 à 30 ans				6	42,8
TOTAL				14	100
2- La pratique du volley-ball féminin à Dakar est :				N	%
Bien développée				2	14
Développée				4	29
Peu développée				8	57

TOTAL	14	100
3- Selon vous le volley-ball féminin à Dakar est :	N	%
Très médiatisé	0	00
Médiatisé	0	00
Peu médiatisé	10	71
Pas du tout médiatisé	4	29
TOTAL	14	100
4- Comment obtenez-vous du financement ?	N	%
Par l'état	4	29
Par les sponsors	2	14
Par les membres de l'équipe	8	57
TOTAL	14	100
5- Quels sont les problèmes du volley-ball féminin à Dakar ?	N	%
Manque d'encadrement	6	12
Manque de joueuses	2	04
Manque d'infrastructures	14	28
Manque de matériels	12	24
Manque de compétitions	12	24
Mauvaise connaissance de la discipline	4	08
TOTAL	14	100
6- La FSVB a-t-elle une politique de développement du volley-ball féminin ?	N	%
Oui	10	71
Non	4	29
TOTAL	14	100
Si oui, quelles propositions faites vous pour développer le volley-ball féminin à Dakar	N	%

Sensibilisation médiatique	6	42,8
Mettre suffisamment de matériels à la disposition des pratiquantes	4	28,6
Augmenter le nombre de terrains	0	00
Obliger le volley-ball dans le programme d'EPS	4	28,6
TOTAL	14	100
7- Rencontrez-vous des difficultés dans l'organisation des compétitions nationales ?	N	%
Oui	11	79
Non	3	21
TOTAL	14	100
Si oui, lesquelles :	N	%
Mauvais terrains	2	08
Manque de matériels	5	20
Non respect des horaires	4	16
Arbitrage de l'Etat	3	12
Déplacement des clubs	5	20
Organisation des arbitres	2	08
Moyens financiers	4	16
TOTAL	25	100
8- Rencontrez-vous des difficultés pour la participation des équipes féminines de volley-ball aux compétitions internationales ?	N	%
Oui	12	86
Non	2	14
TOTAL	14	100
si oui, lesquelles :	N	%
Arbitrage de l'Etat	6	37,5

Problèmes financiers	4	25
Manque de partenaires, sponsors	4	25
Prise en charge (transport, hébergement)	2	12,5
TOTAL	16	100

Légende : N : effectif de la population

% : pourcentage

TOTAL : effectif total de la population et des pourcentages

Commentaire

Les structures qui coiffent le volley-ball à Dakar sont composées en majorité d'hommes dont 14,3% sont des étudiants, 28,6% des professeurs d'éducatrices physiques et sportives, 14,3% d'agent administratif, 14,3% de comptables, 7,1% de spécialistes en passation des marchés, 7,1% de retraités et 14,3% d'enseignants. Leur âge varie de 25 à 68 ans avec une moyenne d'âge de 42,57ans.

S'agissant du nombre d'année comme dirigeant 28,6% ont fait (1 à 10 ans) de service, 28,6% (11 à 20 ans) et 42,8% (21 à 30 ans). Cela nous montre l'expérience que doit avoir nos dirigeants dans ce domaine.

Concernant la pratique du volley-ball féminin à Dakar, 14% des dirigeants disent qu'elle est bien développée, 29% développée, et 57% peu développée. Cela peut être dû par le manque de compétitions et de matériels au niveau national.

Quant à la médiatisation 71% pensent que le volley-ball féminin est peu médiatisé et 29% pensent qu'il n'est pas du tout médiatisé.

Le manque de compétitions peut causer cela car dans cette dernière, les medias n'auront pas de quoi publier.

Abordant la question liée aux financements 29% des dirigeants disent qu'ils l'obtiennent « par l'Etat », 14% « par les sponsors » et 57% « par les membres de leurs équipes ».

Cela montre le manque de moyens financiers que l'on rencontre dans cette structure et la majeure partie des dirigeants se trouve au sein des clubs, très souvent financés par des mécènes.

Parmi les problèmes auxquels le volley-ball féminin est confronté à Dakar nous avons :

- le manque d'encadreurs signalé par 12% des dirigeants,
- le manque de joueuses signalé par 4% des dirigeants,
- le manque d'infrastructures noté par 28% des dirigeants,
- le manque de matériels remarqué par 24% des dirigeants,
- le manque de compétitions dénoncé par 24% des dirigeants,
- une mauvaise connaissance de la discipline dite par 8%.

Quant à la question de savoir si la fédération sénégalaise de volley-ball a une politique de développement du volley-ball féminin, 71% des dirigeants affirment qu'elle l'a, 29% pensent le contraire.

Parmi ceux qui affirment que la fédération sénégalaise de volley-ball a une politique de développement, ils justifient leurs réponses par les propositions suivantes : sensibilisation médiatique soulignée par 42,8% des dirigeants, mettre suffisamment de matériels à la disposition des pratiquants noté par 28,6%, obligation de programmation des cycles de volley-ball dans le programme d'E.P.S proposé par 28,36% des dirigeants.

Ces actions peuvent permettre à la population de connaître, d'aimer et de pratiquer le volley-ball. D'augmenter aussi le nombre de joueuses car la majeure partie des filles sont instruites.

En ce qui concerne les difficultés rencontrées dans les compétitions nationales 79% des dirigeants disent qu'ils les rencontrent, 21% disent le contraire.

Parmi ceux qui disent avoir rencontré des difficultés, 8% soulignent « le mauvais état des terrains », 20% signalent « le manque de matériels », 16% « le non respect des horaires », 12% notent que c'est à cause de « l'arbitrage de l'Etat », 20% notent « le déplacement des clubs », 8% « l'organisation des arbitres » et 16% pensent « le manque de moyens financiers ».

86% des dirigeants affirment qu'ils rencontrent des difficultés pour la participation des équipes féminines de volley-ball aux compétitions internationales et 14% disent le contraire.

Parmi ces difficultés rencontrées, nous avons :

- L'arbitrage de l'état (37,5%) ;
- Problèmes financiers (25%) ;
- Manque de partenaires, sponsors (25%) ;
- Prise en charge "transport, hébergement" (12,5%).

Cela peut amener des effets néfastes sur le plan psychologique de nos joueuses ou leur causer des problèmes de concentration. De ce fait elles peuvent ne pas faire de bonnes performances etc.

CHAPITRE VII : PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES

Au niveau des dirigeants

Il faut une commission qui prépare des programmes techniques annuels. Elle doit donner des consignes précises aux entraîneurs des différents clubs et passer parfois sur les lieux d'entraînement pour vérifier si elles sont respectées.

Cela va permettre une uniformité des objectifs auprès des entraîneurs c'est-à-dire ils vont parler le même langage qui consiste à développer le volley-ball féminin pour le choix des joueuses de la sélection nationale, elle doit tenir compte des capacités (physique, technique, psychique, morale) de ces dernières. La fédération doit mettre suffisamment de matériels à la disposition des pratiquantes. Sur le plan infrastructurel ; essayer de trouver des terrains à l'état de ceux où les joueuses jouent lors des compétitions internationales. « Car sans cela, c'est comme avoir les meilleurs légumes au monde sans marmites ; il sera difficile de cuisiner un bon repas ».

Au niveau scolaire

Il faut motiver les élèves, c'est-à-dire les amener à aimer le volley-ball.

En formant les professeurs d'EPS au volley-ball et en dotant les établissements scolaires de matériels de volley-ball afin que l'enseignement de cette discipline sportive se fasse dans les meilleures conditions.

En favorisant les matchs de volley-ball interclasse ou inter établissement.

En mettant l'accent sur les écoles primaires, avec l'aide de l'UASSU dans son rôle (de contrôler le bon fonctionnement des associations sportives dans les établissements scolaires et universitaires, d'assurer la propagande de toutes les disciplines), enseigner les enfants dès le bas âge car si on initie un groupe, une

classe, on peut avoir la masse critique nécessaire pour l'élargissement de la base de la pyramide des pratiquantes.

Au niveau civil

Augmenter le nombre de compétitions car les entraînements sont les photocopies des matchs. Ils permettent aux équipes de corriger les erreurs commises lors des rencontres officielles ou amicales.

L'état doit donner le peu de moyens qu'il faut pour développer le volley-ball féminin au niveau local avant de débloquent une somme importante pour une sortie de la sélection nationale.

Il doit aussi prévoir des stages (internes et externes) pour la sélection nationale.

Mettre l'accent sur la petite catégorie car certains facteurs doivent être développés chez les jeunes dès le bas âge. Ainsi, Carole A. OGLESBY disait à ce propos qu'on peut augmenter la qualité et la quantité des facteurs physiques chez nos enfants en leur permettant de commencer un peu plus tôt le sport (le sport et la femme, P.252).

Au niveau de la sélection nationale du Sénégal

D'après l'avis de certaines personnes ressources qui ont de l'expérience dans le domaine du volley-ball, il est préférable que la sélection d'une équipe se fasse de la manière suivante :

- 25% des joueuses âgées de 28 ans au moins, pour apporter leur expérience à l'équipe ;
- 50% entre 20 et 28 ans ;
- 25% âgées de 20 ans au plus, pour qu'elles puissent assurer la relève de l'équipe ultérieurement.

Concernant la sélection nationale du Sénégal, si elle se faisait en prenant dans chaque club, la meilleure joueuse. Cela motivera les autres, favorisera les concurrences inter-clubs, poussera les joueuses à s'entraîner plus c'est à dire comme il le faut et les permettra d'avoir un championnat de qualité avec des matchs à peu près équilibrés.

Au niveau de la formation des cadres

Avec l'appui du CNOSS, la FSVB doit faire intervenir des experts techniques pour améliorer la politique de développement du volley-ball féminin. Elle doit aussi créer un comité de suivi, pour qu'à la suite de la formation des cadres (entraîneurs), ils puissent encadrer des jeunes avant de passer à un grade supérieur. Cela favorisera la pratique en masse du volley-ball et son développement.

CONCLUSION

En ce basant sur les résultats obtenus dans l'ensemble de notre travail de mémoire, nous pouvons dire que le volley-ball féminin rencontre des difficultés dans cette localité.

Le manque de matériels et d'infrastructures, le manque de moyens financiers et le manque de compétitions sont les plus énumérés de ses difficultés.

En effet, sans assez de moyens financiers, il n'y aura pas de motivation de la part de toutes ses populations à savoir ceux qui sont dans le milieu et ceux qui ne le sont pas. Parce que ce sont ses moyens qui permettent le déplacement des joueuses pour aller aux entraînements et des équipes si elles ont un match, etc. Ils permettent aussi d'attirer ceux qui ne sont pas dans le milieu à vouloir l'intégrer.

Le manque de matériels et d'infrastructures constituent aussi un frein pour le développement du volley-ball féminin à Dakar. Il peut être la cause d'insuffisance de compétitions qui est un moyen pour évaluer nos joueuses.

En plus de ses difficultés citées ci-dessus, vient s'ajouter les problèmes de la médiatisation et l'absence de compétitions de l'UASSU du volley-ball féminin au niveau des établissements scolaires. Et nous savons que ces compétitions peuvent permettre à beaucoup de filles de connaître, d'aimer et de pratiquer cette discipline.

Cependant, pour rendre le volley-ball féminin plus accessible et résoudre les problèmes auxquels il fait face, des voies et moyens ont été décelés.

Il s'agit d'abord de proposer un système pour le développement de cette discipline dans le milieu civil, au niveau de la sélection nationale et dans la formation des cadres. Ensuite il s'agit d'organiser une campagne de sensibilisation de la population surtout au niveau éducationnel avec l'aide de

l'UASSU, puisque presque toute la population de cette localité est instruite et d'après l'étude de la structure par âge, 44,8% des filles ont moins de 20 ans.

Enfin, il est souhaité qu'une étude pareille se fasse dans les autres localités pour permettre le développement du volley-ball féminin dans toute l'étendue du territoire national.

BIBLIOGRAPHIE

- Arnaud Pierre, Terry Thierry : Histoire du sport féminin tome 1 : Le sport au féminin (l'harmattan, Paris, juillet 2000).
- André MONROCHE, Catherine DEFOLIGNY, Michel CANU : Sport et santé au féminin. Edition CHIRON, 40, rue de Seine 75006 Paris. 1982.
- Ghislaine QUINTILLAN, Le sport de haut niveau au féminin, les cahiers de l'INSEP numéro 40- année 2008.
- Carole A. Oglesby : Le sport et la femme : du mythe à la réalité. Edition VIGOT, 23, rue de l'Ecole de Médecine, 75006 Paris.

Mémoires

- Ndeye Magatte Diop, (2006-2007). Mémoire de maîtrise :le volley-ball dans la commune de Saint-Louis : Problèmes et perspectives de développement. Dakar, UCAD : INSEPS.
- Khady Dieng Diouf, (2003-2004). Mémoire de maîtrise : le volley-ball dans la commune de Thiès et ses perspectives de développement : Dakar, UCAD : INSEPS.
- Mohamed Moustapha DIATTA, (2007-2008). Mémoire de maîtrise ; contribution au développement du volley-ball dans la commune de Tambacounda : Problèmes et perspectives. Dakar, UCAD : INSEPS.
- Daouda Niassy, (2006-2007). Mémoire de maîtrise ; le volley-ball dans la commune de Ziguinchor et ses problèmes de développement. Dakar, UCAD : INSEPS.
- Alassane Dianor MANE, (2005-2006). Mémoire de maitrise ; Le Beach volley-ball au Sénégal : Problèmes et perspectives de développement. Dakar, UCAD : INSEPS.

Autres documents

- DIOP. G. cours de sciences humaines appliqués au sport : Analyse du sport (2008-2009).
- Dictionnaire le Robert des SPORT. Edition 1990
- F.I.V.B : Manuel de l'entraîneur Niveau I
- www.google.com
- www.fivb.org
- www.meirvolleyball.ch

ANNEXE

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

TEL : 33.823.33.84

B.P : 3256- Dakar

Ce questionnaire vous est soumis dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de maîtrise es sciences et techniques de l'activité physique et du sport (STAPS).

Les résultats de cette enquête seront utilisés à des fins uniquement scientifiques.

Nous vous prions alors de bien vouloir répondre de la manière la plus objective possible à toutes les questions.

Vos réponses seront gardées dans un anonymat complet. Nous vous remercions de votre franche collaboration pour la réussite de ce travail.

Questions destinées aux filles non compétitives au volley-ball

Age :

Catégorie socioprofessionnel

Mettre une croix dans la case correspondante à votre réponse :

1) Connaissez-vous le volley-ball ?

Oui Non

2) Aimeriez-vous pratiquer le volley-ball?

Oui Non

Si non pourquoi :

3) Avez-vous une fois joué au volley-ball ?

Oui Non

Si oui, comment avez-vous trouvé ce sport :

Intéressant Pas intéressant

Autre à préciser :

4) Avez- vous déjà assisté à un match de volley-ball ?

Oui Non

Si oui combien de fois :

Une fois plusieurs fois

5) Avez-vous suivi une fois à la radio ou à la télévision un match de volley-ball ?

Oui Non

6) Que pensez-vous de la pratique du volley-ball féminin à Dakar ?

Bien développée Développée

Peu développée Pas du tout développée

Questions destinés aux joueuses

- 1- Age :.....ans
- 2- Club :.....
- 3- Nombre(s) d'année(s) de pratique(s) :.....
- 4- Catégorie socioprofessionnelle :.....

Mettre une croix dans la case correspondante à votre (vos) réponse (s) :

5- Avez-vous une fois été à l'école.

Oui Non

Si vous avez répondu oui et vous avez arrêté vos études, précisez le niveau :

Primaire C.E.M /Lycée université Formation

Autre à préciser :.....

Si vous étudiez jusqu'à présent, précisez le niveau :

Primaire C.E.M /Lycée université Formation

6- Quel est votre niveau de pratique ?

Régional National International

7- Comment avez-vous connu le volley-ball ?

Un(e) ami(e) Les medias Cours EPS

Autre à préciser.....

8- La pratique du volley-ball féminin à Dakar rencontre-t-elle des difficultés ?

Oui Non

Si oui lesquelles ?.....

.....

9- Que pensez-vous de l'encadrement du volley-ball féminin à Dakar ?

Faible Moyen Bon

10- Rencontrez-vous des difficultés avec vos parents pour pratiquer le volley-ball ?

Oui Non

Si oui lesquelles ?.....

11- Selon vous, le volley-ball féminin à Dakar est :

Très médiatisé Médiatisé Peu médiatisé Pas médiatisé

12- Est-ce que le volley-ball féminin est développé à Dakar ?

Oui Non

Si vous avez répondu non, justifiez votre réponse :

Manque d'encadreurs

Manque d'infrastructures

Manque de matériels

Manque de compétitions

Mauvaise connaissance de la discipline

Manque de moyens financiers

Autre à préciser :.....

13- Quelles propositions faites-vous pour développer le volley-ball féminin à Dakar ?

Sensibilisations médiatiques

Mettre suffisamment de matériels à la disposition des pratiquants

Augmenter le nombre de terrains

Obliger la pratique du volley-ball dans programme d'EPS

Autre à préciser :.....

Questions destinés aux entraineurs

Age :ans

Sexe : M F

Profession.....

Mettre une croix dans la case correspondante à votre (vos) réponse(s)

1- Vous faites combien de séances d'entraînement par semaine ?

Une Deux Trois Plus de trois

2- Quel(s) diplôme(s) avez-vous ?

Initiateur 1^{er} degré 2^e degré 3^e degré

Autre à préciser :

3- Que pensez-vous de l'organisation des compétitions ?

Faible Moyenne Bonne

4- Avez-vous des problèmes de transport lors des compétitions nationales ?

Oui Non

Si oui lesquels :

.....

5- Selon vous le volley-ball féminin à Dakar est :

Très médiatisé Médiatisé Peu médiatisé Pas médiatisé

6- Selon vous le volley-ball féminin est-il développé à Dakar ?

Oui Non

Si vous avez répondu Non, justifiez votre réponse :

Mauvaise connaissance de la discipline

Manque de joueuses

Manque de matériels

Manque d'infrastructures

Manque de moyens financiers

Manque de compétitions

Manque d'encadreur

Autre à préciser :.....

.....

.....

7- Qu'est ce que vous proposez pour développer le volley-ball féminin à Dakar ?

Sensibilisation médiatique

Mettre suffisamment de matériels à la disposition des pratiquants

Augmenter le nombre de terrains

Augmentation en quantité et en qualité des compétitions nationales

Participer à plus de compétitions internationales

Autre à préciser :.....

.....

.....

Questions destinés aux dirigeants

Age.....ans

Sexe : M F

Profession :.....

1- Nombre d'année comme dirigeant :.....

Mettre une croix dans la case correspondant à votre (vos) réponse (s)

2- Que pensez-vous de la pratique du volley-ball féminin à Dakar ?

Bien développée développée peu développée

3- Selon vous, le volley-ball féminin à dakar est :

Très médiatisé médiatisé peu médiatisé pas du tout médiatisé

4- Comment obtenez-vous du financement ?

Par l'état par les sponsors par les membres de l'équipe

Autre à préciser :.....

5- Quelles sont les problèmes du volley-ball féminin à Dakar ?

Manque d'encadreurs

Manque de joueuses

Manque d'infrastructures

Manque de matériels

Manque de compétitions

Mauvaise connaissance de la discipline

Autre à préciser :.....

.....

6- La FSVB a-t-elle une politique de développement du volley-ball féminin ?

Oui Non

Si oui quelles propositions faites vous pour développer le volley-ball féminin à Dakar :

Sensibilisation médiatique

Mettre suffisamment de matériels à la disposition des pratiquants

Augmenter le nombre de

Obliger la pratique du volley-ball dans le programme d'EPS

Autre à préciser :.....

.....

7- Rencontrez-vous des difficultés dans l'organisation des compétitions nationales ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles :.....

.....

.....

8- Rencontrez-vous des difficultés pour la participation des équipes féminines de volley-ball aux compétitions internationales ?

Oui

Non

Si oui lesquelles :.....

.....

.....